

(Fp) Préavis de grève pour les journées allant du 5 février au 5 mars 2020

1er février 2020



Paris, le 23 janvier 2020

Madame Gaëlle Martinez
Union Syndicale Solidaires
Déléguée générale fonction publique
31 rue de la Grange aux belles
75010 PARIS

à
Monsieur Gérard Darmanin
Ministre de l'action et des comptes publics
139 Rue de Bercy
75012 – PARIS

OBJET : préavis de grève pour les journées allant du 5 février au 5 mars 2020

Monsieur le Ministre,

L'Union syndicale Solidaires Fonction Publique dépose un préavis de grève pour les journées allant du 5 février au 5 mars 2020 (de 00h00 à 24h).

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires des trois versants de la fonction publique et des établissements publics (y compris ceux présentant un caractère industriel et commercial) ainsi que les personnels titulaires et non titulaires de droit public exerçant leurs fonctions dans les sociétés anonymes et les établissements d'enseignement privé.

Ce préavis concerne également tous les personnels travaillant dans les assemblées parlementaires.

Ce préavis vise à permettre à tous-te-s les agent-e-s qui le souhaitent de participer aux journées de grève y compris sous forme reconductible et aux manifestations qui auront lieu afin de protester contre le projet de réforme des retraites qui va aggraver les inégalités et précariser les salarié-e-s de notre pays qu'ils-elles soient du secteur public ou privé.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Pour l'Union Syndicale Solidaires Fonction Publique

Gaëlle Martinez



Paris, le 23 janvier 2020

Madame Gaëlle Martinez
Union Syndicale Solidaires
Déléguée générale fonction publique
31 rue de la Grange aux belles
75010 PARIS

à
Monsieur Gérald Darmanin
Ministre de l'action et des comptes publics
139 Rue de Bercy
75012 – PARIS

OBJET : préavis de grève pour les journées allant du 5 février au 5 mars 2020

Monsieur le Ministre,

L'Union syndicale Solidaires Fonction Publique dépose un préavis de grève pour les journées allant du 5 février au 5 mars 2020 (de 00h00 à 24h).

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires des trois versants de la fonction publique et des établissements publics (y compris ceux présentant un caractère industriel et commercial) ainsi que les personnels titulaires et non titulaires de droit public exerçant leurs fonctions dans les sociétés anonymes et les établissements d'enseignement privé.

Ce préavis concerne également tous les personnels travaillant dans les assemblées parlementaires.

Ce préavis vise à permettre à tous-te-s les agent-e-s qui le souhaitent de participer aux journées de grève y compris sous forme reconductible et aux manifestations qui auront lieu afin de protester contre le projet de réforme des retraites qui va aggraver les inégalités et précariser les salarié-e-s de notre pays qu'ils-elles soient du secteur public ou privé.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Pour l'Union Syndicale Solidaires Fonction Publique

Gaëlle Martinez

• Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >

• Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Fp-Preavis-de-greve-pour-les-journees-allant-du-5-fevrier-au-5-mars-2020>